



Conseil national de l'industrie

CNI – Conseil national de l'industrie

- **Le CNI est une instance consultative, placée auprès du Premier ministre**
- **Le CNI éclaire et conseille les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France**
- **Il peut :**
 - *Proposer des actions visant à soutenir la compétitivité et le développement de ces secteurs d'activité, des emplois et des compétences associés,*
 - *Soumettre des avis argumentés et des propositions relatifs à l'efficacité des aides publiques dont bénéficie l'industrie, ainsi qu'à l'impact des politiques publiques sur l'industrie et les services à l'industrie*
- **Il regroupe :**
 - *des représentants des entreprises industrielles,*
 - *des organisations syndicales représentant les salariés de l'industrie,*
 - *des membres de l'administration,*
 - *des personnalités qualifiées, des élus, des représentants des collectivités territoriales*

CSF - Comités stratégiques de filière

- Le CNI organise les travaux effectués au sein des 14 Comités stratégiques de filière, aux niveaux national et territorial
- Ces comités ont pour mission, chacun pour la filière dont il a la charge :
 - *d'effectuer un suivi de l'évolution des activités relevant de son champ de compétence,*
 - *de l'emploi industriel*
 - *de l'adéquation du dispositif de formation*
 - *des mesures de politique industrielle spécifiques à la filière concernées*
 - *de faire des propositions d'actions destinées à développer la compétitivité de la filière.*
- Les 14 CSF : Aéronautique, Alimentaire, Automobile, Biens de consommation, Bois, Chimie et Matériaux, Eco-Industries, Ferroviaire, Industries extractives et première transformation, Industries et Technologies de santé, Mode et Luxe, Naval, Nucléaire et Numérique

ST – Sections thématiques

- **Le CNI a constitué des groupes transversaux, appelés sections thématiques (ST).**
- **Elles travaillent et émettent des propositions sur des questions qui concernent toutes les filières industrielles ou pour lesquelles une approche transversale d'ensemble apporte de la valeur ajoutée.**
- **4 Sections thématiques en cours :**
 - *Emploi et Compétences,*
 - *Economie Circulaire,*
 - *Réglementation et simplification,*
 - *Europe*



Une transformation indispensable pour l'industrie française

- Les avantages de la digitalisation sont tels qu'elle est inéluctable
- Ces avantages touchent la *vieille* comme la *nouvelle* économie
- Ils facilitent le *continuum* produits/services
- Ils permettent d'améliorer l'efficacité productive, la qualité de vie au travail et la satisfaction client

⇒ *Les résultats attendus sont prioritairement l'économie de capitaux employés et la satisfaction client plutôt que la baisse du nombre d'emplois*





Les conditions pour réussir la transformation de l'industrie française

I. Compétences et formation :

- **Rapport du COE : la moitié des postes impactés**
- **La hausse de la qualification des emplois**
- **L'inadéquation des formations initiales pour répondre à ces évolutions**
- **Le besoin du développement de la formation continue tout au long de la vie**





Les conditions pour réussir la transformation de l'industrie française

I. Compétences et formation : les travaux du CNI pour répondre à ces enjeux

- **Avis sur la formation initiale (octobre 2015)**
→ Interaction industrie / système éducatif
- **Avis sur la formation comme un investissement (février 2017)**
- **Travaux sur l'Industrie du Futur (programme 2017)**
→ Approfondissement par les filières des impacts de l'Industrie du Futur





Les conditions pour réussir la transformation de l'industrie française

II. L'organisation du travail :

- La révolution collaborative
- Autonomisation et travail à distance
- La part du travail indépendant

⇒ Les problématiques sur le lien social, le dialogue social, le financement de la protection sociale

